

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Greenfield Park a adopté le règlement suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Règlement GP-2025-173 modifiant le Règlement GP-2024-166 concernant le zonage incitatif, afin de faciliter l'application du règlement	8 septembre 2025 23 septembre 2025

2. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.gp@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 23 septembre 2025.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park